

## Bienvenue

Les sœurs hospitalières sont encore un peu les parents pauvres de l'historiographie. Marie-Claude Dinet-Lecomte explique ce constat par la rareté et la dispersion des sources. « A la différence des ordres contemplatifs et intellectuels, les communautés hospitalières, quel que soit leur statut canonique, n'avaient ni le temps, ni le goût d'écrire »(1). Leur étude doit s'effectuer dans le cadre de l'histoire religieuse en général mais aussi dans un faisceau d'approches comme l'histoire de l'assistance, de la protection sociale, de l'histoire hospitalière, ces domaines étant complètement renouvelés depuis les travaux de Gabriel Lebras, de Michel Mollat, de Jean Imbert de Jean Pierre Gutton, de Colin Jones, de Claude Langlois, d'Olivier Faure&hellip;

(1)M.-C. Dinet Lecomte, Les soeurs hospitalières en France aux XVIIe et XVIIIe siècles, la charité en action, Paris, Honoré Champion éditeur, 2005